

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] ENQUETE D'UTILITE PUBLIQU

**Date :**

**De :** [pref41@hebergement2.interieur-gouv.fr](mailto:pref41@hebergement2.interieur-gouv.fr)

**Répondre à :**

**Pour :** [pref-courrier@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-courrier@loir-et-cher.gouv.fr)

**Vous êtes:** Un particulier

**Nom:** LAMOUREUX

**Prénom:** Danièle

**Adresse électronique:**

**Adresse postale:**

**Code postal:**

**Ville:** ROMORANTIN LANTHENAY

**Téléphone:**

**Sujet:** ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE PLATE FORME CATELLA

**Destinataire:** La préfecture

**Message:** CONTRIBUTION A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE PORTANT SUR L'IMPLANTATION D'UNE PLATE FORME LOGISTIQUE PORTEE PAR CATELLA Posons-nous quelques questions : Ce projet répond-il à un besoin ? Aucune étude n'est jointe à ce projet pour nous éclairer sur ce fait. Avec une vingtaine de projets recensés en Région Centre - du fait de sa proximité avec la Région Capitale, du prix attractif du foncier, de la moindre artificialisation de ses sols - notre avenir est-il de voir nos sorties d'autoroutes, nos entrées de ville se couvrir de plate-formes logistiques de plus en plus gigantesques ? Que les poètes de la Société Catella nous disent que l'ensemble ressemblera à une « cabane perchée » ne nous fait même pas sourire et nous confirme combien ils sont à court d'arguments pour vendre la laideur. Cette Région compte déjà 6 millions de m2 de bâtiments logistiques. Un bilan en terme d'occupation des m2 proposés, de nombre et de qualité d'emplois, de nuisances a-t-il jamais été fait ? Quelle réalité en terme de nombre et de qualité d'emplois ? - Ces locaux étant destinés à la locations et en l'absence de connaissances plus fines sur les entreprises susceptibles de s'y installer les chiffres d'emplois annoncés semblent particulièrement sujet à caution (Le Maire de Romorantin, lui-même, reste circonspect sur le sujet) Quel impact écologique ? La circulation automobile A l'heure où vient de paraître le 6ème rapport du GIEC, encore plus alarmiste que les précédents, et, alors que l'on sait que le secteur des transports induit un tiers des émissions de gaz à effet de serre de l'Hexagone, n'est-il pas irresponsable de construire ces plate- formes qui ne pourront être approvisionnées que par la route ? Le gouvernement salue ce 6ème rapport – voir la déclaration de la Ministre sur le site [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr) – aussi on ne comprendrait pas que le représentant de l'Etat, lui, ne tienne pas compte des alarmes des experts du GIEC . Pourquoi dans les documents produits ne parle-t-on que des voies routières,

A85 et RD922. A-t-on le projet de contraindre les véhicules qui approvisionneront cette plate-forme à n'emprunter que ces voies ? Pourquoi l'ensemble du réseau routier de la commune ne serait-il pas impacté par l'installation de cette plate-forme ? Nous pouvons, bien sûr, attendre une fréquentation importante sur la voie de contournement de Romorantin, sur la route venant de Blois ou celle venant d'Orléans, voire sur celle de Salbris avec la sortie de l'A71. Habilement, les porteurs du projet, minimisent l'impact écologique de leur structure en feignant de croire qu'ils ne sont en rien responsables de la circulation automobile générée et que celle-ci ne peut être rattachée au projet. Comment l'ARS peut ne pas relever l'augmentation des risques pour la santé avec toute augmentation de circulation automobile, principalement de camions, quand on sait que ceux-ci sont responsables des émissions de particules si nuisibles, principalement pour les enfants ? De qui se moque-t-on ? Implantation photovoltaïque : il est nécessaire que les nouvelles constructions soient basse consommation en matière d'énergie. Le projet initial qui incluait dans son titre le stockage « d'alcool de bouche » pour échapper à l'implantation de panneaux photovoltaïques en dit long sur leur sensibilité aux problèmes auxquels la planète est confrontée. Les zones « Natura 2000 » : A quoi sert cette législation si projet après projet, on accepte des dérogations et découpe ces zones ? En conséquence, mon mari et moi-même, sommes totalement opposés à ce projet.

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] Enquête publique projet Catella Romorantin

**Date :**Tue, 4 Apr 2023 06:58:35 +0200 (CEST)

**De :**Catherine MARIONNEAU

**Répondre à :**Catherine MARIONNEAU

**Pour :**prefectur projet catela <pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr>

Monsieur le préfet,

Le projet Catella envisagé à Romorantin ne me paraît pas acceptable:

Augmentation du trafic routier qui va générer encombrements, pollution atmosphérique, nuisances sonores,dégradations des routes....

Bétonisation des sols,enlaidissement du paysage.

On promet des emplois?

Quels genres d'emplois?

Qui va s installer dans ces locaux?

Quelle est la garantie qu' il n y aura jamais de stockage de produits toxiques ?

Je pense que ce projet va à l'encontre des enjeux écologiques et sociaux pour l' avenir de notre ville et de la région.

Je crois à des projets d'avenir plus respectueux des hommes et de l environnement.

Il serait nécessaire d'organiser une réunion publique pour informer les citoyens et répondre aux questions .

Je vous prie de recevoir, Monsieur le préfet, mes salutations distinguées.

C.MARIONNEAU

Envoyé depuis l'application Mail Orange



----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] Avis enquête publique ROMORANTIN-LANTHENAY et VILLEFRANCHE-SUR-CHER - CATELLA LOGISTIC EUROPE

**Date :**Tue, 4 Apr 2023 08:51:14 +0200

**De :**Etienne Maliet

**Pour :**pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

M. le préfet, M. F. Pesneau,

Je vous adresse le présent courrier pour participation à l'enquête publique portant sur l'installation d'une plateforme logistique sur les communes de Romorantin-Lanthenay et Villefranche-sur-Cher.

A la remarque des arguments ci après cités, le projet ne semble pas répondre aux bases d'un bon développement du territoire Sologne-Val de Cher.

#### 1/ Intérêt économique :

- emploi : les chiffres annoncés n'ont aucune cohérence : de 20 à 100 par hectare mais 250 en 5 ans soit 7/hectare, sous réserve d'un locataire. Aussi, on a déjà sur Romorantin des PME, logisticiens locaux qui réemploient le foncier vacant. L'avenir de la filière est à l'automatisation des véhicules et des magasiniers, autant passer au ferroviaire de suite ?

- charge d'aménagement et de voirie : si l'entreprise a effectivement un rayonnement régional les routes fines et peu structurées de Sologne seront dégradées et dangereuses. A qui la responsabilité des futurs désagréments, accidents ou morts ?

- taxes: les taxes locales seront, je l'espère, à taux plein et sans exonérations. Les entreprises de logistique européenne ou internationale paient rarement leurs impôts sur bénéfices en France.

#### - pistes différentes :

- maraichage : 7 personnes à l'hectare et fonction écosystémiques conservées, autonomie alimentaire.

- filière écomatériaux : La Sologne regorge de ressources biosourcées, il n'y a qu'à se baisser et s'organiser pour innover, voir les travaux de Craterre, Amaco, Ademe sur les futurs matériaux en architecture (bois / argile / roseau)

- l'avenir économique d'un pays réside plutôt dans sa capacité à transformer la matière et la vendre plutôt qu'en étant « bête » consommateur.

#### 2/ Mesures écologiques :

- biodiversité : la MRAE est perplexe quant à la faisabilité des mesures, en effet, on ne déplace par un milieu vivant et c'est quoi qu'il arrive un remplacement. Quand il y a remplacement, l'avant n'a rien à voir avec l'après. Faisons l'expérience au jardin, je prends un mètre carré de pelouse et le pause à un autre endroit. L'herbe déplacée a séchée et celle du dessous a dépéri.

- autonomie alimentaire : 18 hectares permettent de fournir les légumes pour 1600 familles

environ, aux alentours de 6400 personnes.

- artificialisation des sols et maîtrise hydraulique : artificialiser un sol (80cm de chaux + 40cm de béton armé) est irréversible. Le bassin versant de la Sauldre est déjà touché par des évènements pluviaux et inondations importantes. A qui la responsabilité ?

- bilan carbone : n'en parlons pas.

- pistes différentes : compenser en renaturant le Rantin (rivière au couer de Romorantin) qui est busé, en investissant pour désimperméabiliser les parking inutiles ou le centre ville, utiliser des espaces industriels vacants.

3/ Sociologie impliquée :

- transporter des biens sans réelle valeur ajoutée au territoire : on ne travaille pas là par passion mais par dépit, nécessité, et quelle fierté à manipuler des biens venants d'Asie, d'Afrique, d'ailleurs alors que l'économie du pays se désagrège ? Quid de l'usage de ces locaux quand la récession viendra ?

Des métiers plus valorisants permettraient au territoire de s'élever socialement, économiquement plutôt que rester dans une boîte à bouger des boîtes.

Tout cela pour dire, après avoir relu les documents joints à la consultation et l'article de la revue Romorantin publiée par la mairie, que les citoyens sont pris pour crédules. Le discours permet de grandes choses, comme croire en la vertu écologique d'une 15aine d'hectares d'enrobé, de béton et de chaux, le tout pour faire tourner des camions alors qu'il est criant que ce n'est pas une voie d'avenir.

Ce projet a certes nécessité investissements, énergies et bonnes volontés mais il ne répond pas aux besoins actuels de réduction des émissions. Il paraît être simplement un outils supplémentaire pour des financiers européens et dans une logique avilissante de l'économie.

Merci de prendre ce courrier en compte dans la consultation faite, en vous souhaitant une bonne continuation.

Cordialement,

Etienne Maliet

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] Projet logistique

**Date :**Tue, 4 Apr 2023 14:02:04 +0200

**De :**François Frapier

**Pour :**pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous ma contribution à l'enquête publique à propos du projet Catella, sis à Romorantin et à Villefranche-sur-cher.

Je me suis donc penché sur le projet via Romo dialogues du mois de décembre 2022

Les emplois estimés par Catella, nous savons déjà qu'il ne sont pas des employeurs mais des loueurs. Il n'y a donc aucune certitude sur cette estimation. Catella n'est pas acteur en ce domaine mais poursuivons bien 250 embauches en 5 ans ce qui nous fait 50 embauches par année. Je me reporte au chapitre Précarité? je site " de nombreux secteurs fonctionnent avec l'interim... souvent le CDI est refusé car certains préfèrent l'intérim." Pourquoi ? les CDI sont sous payés, le travail n'est pas très intéressant ou comme le dit la suite " l'activité peut être saisonnière mais n'est pas précaire" bien expliquez moi s'il vous plait en quoi une activité saisonnière vous permet d'avoir un emprunt auprès d'une banque ? Essayez pour voir ! Bref revenons au nombre d'emplois pardon d'embauches... 20 à 100 par hectare. bien je vois qu'il y a 18 hectares mais non 72180 mètres carrés je vous fais grâce du détail "conçu de manière à proposer une offre la plus flexible possible aux opérateurs." En gros les opérateurs ( distributeurs, industriels, transporteurs et prestataires) feront bien ce qu'ils veulent: Catella est il toujours en totale maîtrise du devenir du site? Construire, bétonner, louer et se laver les mains.

bien nous avons dit 72180 mètres carrés que je vais convertir en 7 hectares (je laisse de côté les 2180 mètres carrés pardon ça correspond aux bureaux soit 1/5 ème d'hectares soit entre 4 à 20 embauches.

Suivons l'estimation de Catella :

basse  $20 \times 7 = 140 + 4 = 144$

haute  $100 \times 7 = 700 + 20 = 720$

alors pourquoi 250 embauches en 5 ans ? Où sont-ils donc ceux qui manquent?

Quelles embauches?

1

Préparateurs de commande, agent magasinier, cariste d'entrepôt, agent d'accueil pour les chauffeurs, assistant logistique: la piétaille désolé c'est un peu péjoratif

2

gestionnaire logistique, chef d'équipe, responsable d'exploitation, directeur de site : les cadres

3

enfin assistant en ressources humaines ingénieur en formation continue (ça existe il y a des formations) coordinateur logistique, chef de projet logistique, data-miner ou fouilleur de données : les sur chefs ou pères fouettards obsédé du rendement et de l'efficacité d'ailleurs il ne serait pas étonnant que le plus fort des trois derniers se sert du premier pour viré les deux autres; au regard de leur attribution bien sûr.

"la majorité des emplois seront ... au niveau du diplôme du baccalauréat."si on s'arrête là c'est pas très vrai mais heureusement il y a la phrase suivante : Ils pourront être accessibles par le biais d'une formation continue... bien j'ai été voir en quoi consiste ces formations et leur financement c'est pas accessible très facilement à n'importe quel individu.

Pour la catégorie 1 les nom des postes sont ronflants mais la réalité vous semble t-elle si exaltante ?

devrais-je vous faire un descriptif du poste d'agent d'accueil pour les chauffeurs; ou de l'exaltation que procure un tas de cartons et de palettes ou l'excitante journée à conduire un fenwick ? bref voudriez vous pour vous même ou vos enfants cet avenir somptueux?

Alors peut on dire qu'il y aura précarité , maltraitance, et bas salaire ? non hein, le SMIC, l'intérim, les cadences de travail, les contrôles du rendement etc tout cela est fort sécurisant, épanouissement de l'être humain garanti sur facture.

Et pour finir je cite notre maire: "le transport de marchandises crée la richesse, développe l'économie et permet à l'espèce humaine de vivre."

mais oui 400 camions par jour plus les camionnettes on est loin des caravelles de Christophe Colomb et puis parlez en aux indiens décimés , aux esclaves transportés vers l'amérique mais oui les plantes feront un petit voyage du sud au nord de Romorantin dans une farandole de graines et de plan d'orchidées et puis ces 18 hectares de béton qui auraient pu nourrir les enfants des cantines, les pauvres de la commune et les anciens des EHPAD avec des produits bio et créer des emplois saisonniers pas vrai et puis cette fraternité des plateformes de Beaugency, Salbris, Lamotte, Jargeau Romo etc ... La ronde du capital. Ah si toute les plateformes du monde pouvaient se donner la main.

Merci d'avoir pris le temps de me lire ??????

François Frapier  
Romorantin Lanthenay



----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] enquête publique projets Catella à Romorantin-Lanthenay et Villefranche sur Cher

**Date :**Tue, 4 Apr 2023 14:19:06 +0200 (CEST)

**De :**Verschueren Etienne

**Répondre à :**Verschueren Etienne

**Pour :**pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur Le Préfet

Monsieur Leddet enquêteur public

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous ma contribution à l'enquête publique à propos du

projet de plateformes logistiques, sis à Romorantin et à Villefranche-sur-cher.

J'y suis opposé pour les raisons suivantes

1 ..Ce projet va continuer d'aggraver le dérèglement climatique par l'installation d'une (énième) augmentation

des déplacements, que le constructeur a chiffrée à 196 poids lourds par jour, et à 600 véhicules légers.

L'argumentation disant qu'ils vont se localiser sur l'autoroute comme si les nuisances ne seraient pas localisées

aussi sur les départementales et ne pas pénaliser la Communauté de Communes est absurde en terme d'usages,

(La liaison nord sud passe par la D922 par exemple).

D'autre part, au regard de la pollution de la planète en général, les émissions de Gaz à effet de serre existeront

quelques soient la localisation de leurs émissions d'origine.

**Les objectifs nationaux et locaux (PCAET de la CCRM ) ne seront pas respectés loin s'en faut.**

Or, le dernier rapport du GIEC nous alarme sur l'urgence à changer nos pratiques.

Ce projet relève du passé et remet en cause un avenir viable.

2 ..Il n'est pas réellement étudié d'alternatives locales à cette construction, alors que la loi y oblige.

Actuellement des friches industrielles sont présentes et ne demandent qu'à être restaurées éventuellement en lieux

de stockage, comme le pratique le logisticien local par exemple.

Cette préférence éviterait des artificialisations supplémentaires et constitueraient les mêmes sources d'emplois.

3 .. **L'artificialisation des sols n'est compensée que partiellement.** Pour construire 71 360 m2 de bâtiments

il faut consolider la structure du sol sous les dallages par un concassage ou malaxage des sols.

Puis il faut un traitement souvent de type chaulage sur 60 cm de profondeur afin d'obtenir un socle parfaitement plan

et stable sous les deux grandes surfaces A et B. Ceci est compensé en terme de surfaces conformément aux règles de constructions.

**Mais ne sont pas prises en compte toutes les surfaces de voirie lourde** qui sont elles aussi broyées, concassées et chaulées,

également sur 60 cm de profondeur pour créer des plateformes de circulation et de manœuvres pour les camions, les plus stables possibles .

Sur la surface totale de 18 hectares il est ainsi déclaré qu'il (ne) reste (que) 5 hectares d'espaces verts.

**La surface imperméabilisée et artificialisée est donc de 13 hectares (18 moins 5)** et pas seulement les 7 hectares de bâtiments.

**Ainsi la biodiversité des sols est elle détruite sur 13 hectares et en profondeur de 60 cm voire plus;**

4 .. **l'inscription paysagère** n'a pas de véritable justification dans le dossier. Il est juste affirmé que le talus de l'autoroute

est plus haut que les 15 m du bâtiment le plus haut, comme si le projet était invisible depuis

ROMORANTIN.

**Il s'agit d'une hauteur de 15 m soit plus qu'un immeuble de logements de 5 étages et sur une longueur de 322m**

Cet énorme écran visuel n'a aucun équivalent dans la région !!! De plus, la largeur est de 132 m pour 15 m de haut également.

Le tout sera quasiment longé par la voie cyclable de Villefranche à Romorantin . Comme paysage touristique, il y a pas mieux !!!

5 .. **Sur l'aspect nuisance sonore**, il n'est rien dit sinon qu'une étude sera diligentée après construction de correctifs si problèmes constatés.

**Aucun seuil n'est indiqué ni ce qui serait fait en cas de dépassement.**

6 .. La loi impose également que les bâtiments soient reconvertibles après disparition de l'activité, avec contrainte de remise en état du site.

**Evidemment rien n'est annoncé car il est impossible de restituer la biodiversité initiale.**

7.. La zone humide présente et "compensée " par des aménagements au nord de Romorantin sera perturbée. Aucune étude n'est fournie pour

en connaître son devenir. S'il y a zone humide il y a forcément une alimentation qui va se trouver déviée. La zone inondable nouvelle

va se reconstituer dans le voisinage ? rien n'est annoncé ni programmé.

Je vous remercie ainsi que vos services de tenir compte de cette contribution émettant un avis négatif pour toutes ces raisons.

**Etienne Verschueren**



----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] Enquête publique romo citoyenne

**Date :**Tue, 4 Apr 2023 20:21:15 +0200

**De :**lola chaps

**Pour :**pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite donner mon avis au sujet de la construction de 2 plates formes logistiques qui sont envisagée à romorantin.

Demeurant à villefranche sur cher, nous avons déjà énormément de problèmes avec les camions ou même ne serait ce que la qualité de la route devant chez nous qui est de plus en plus catastrophique.

J'ai même dernièrement envoyé des requêtes au maire de villefranche sur cher et assisté à une réunion de sa part pour justement parlé de cette problématique.

Les camions abîment nos routes, font vibrer nos maisons, des fissures sont même bien visibles.

De plus, une école est sur cette voie où c'est déjà bien assez d'individus roulent à une vitesse excessive.

Le carrefour de villefranche, au niveau des feus, est très dangereux et de nombreux accidents y sont comptés.

Devant chez nous avenue de verdun, 2 gros accidents ont survenus en 1 an et demi ou une voiture s'est retrouvé sur le toit et l'autre un camion à complètement écrouler le mur de notre voisin...!

Une autoroute est la pour éviter tout danger que ce soit pour nos enfants ou les personnes âgées ou nous même!!!

Que ces camions là prennent!!!

Nous en avons déjà raz le bol à l'heure d'aujourd'hui donc si on nous en rajoute, c'est pas la peine!!!

Nous avons peur pour notre sécurité!!!!

Merci a vous de prendre en considération cet avis.

Cordialement

Mme chapson lolita



----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET]

**Date :**Tue, 4 Apr 2023 20:30:14 +0200

**De :**Damien Legeay

**Pour :**pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite donner mon avis au sujet de la construction de 2 plates formes logistiques qui sont envisagée à romorantin.

Demeurant à villefranche sur cher, nous avons déjà énormément de problèmes avec les camions ou même ne serait ce que la qualité de la route devant chez nous qui est de plus en plus catastrophique.

J'ai même dernièrement envoyé des requêtes au maire de villefranche sur cher et assisté à une réunion de sa part pour justement parlé de cette problématique.

Les camions abîment nos routes, font vibrer nos maisons, des fissures sont même bien visibles.

De plus, une école est sur cette voie où c'est déjà bien assez d'individus roulent à une vitesse excessive.

Le carrefour de villefranche, au niveau des feus, est très dangereux et de nombreux accidents y sont comptés.

Devant chez nous avenue de verdun, 2 gros accidents ont survenus en 1 an et demi ou une voiture s'est retrouvé sur le toit et l'autre un camion à complètement écrouler le mur de notre voisin...!

Une autoroute est la pour éviter tout danger que ce soit pour nos enfants ou les personnes âgées ou nous même!!!

Que ces camions là prennent!!!

Nous en avons déjà raz le bol à l'heure d'aujourd'hui donc si on nous en rajoute, c'est pas la peine!!!

Nous avons peur pour notre sécurité!!!!

Merci a vous de prendre en considération cet avis.

Cordialement

Mr legeay damien





----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] Avis d'enquête publique catella Romorantin-Villefranche sur Cher

**Date :**Tue, 4 Apr 2023 19:10:44 +0000 (UTC)

**De :**Bruno CLEMENT

**Pour :**pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr <pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Vous trouverez çï dessous mes remarques concernant le projet de plateforme logistique Catella/Jeanny Lorgeoux situé à Romorantin-Villefranche sur Cher.

**Le 1er point concerne les enjeux environnementaux de ce projet** qui rappelons le artificialisera 7.2 hectares dont plus de 3 hectares de zone humide. Une zone naturelle va disparaître, à l'heure ou le 6eme rapport du GIEC affirme que l'influence humaine sur le réchauffement de l'atmosphère, des océans et des terres émergées est clairement établie.

Un rapport du GIEC affirmait que 70% des solutions pour le climat se trouvent au niveau local... En 2023, nous avons encore des élus locaux qui sont passés à coté de cette préconisation et qui bétonisent, bitument, font disparaître des zones naturelles, tuent le vivant, favorise l'émission du CO<sup>2</sup>...

Ce projet est coupable d'atteinte à la biodiversité!

Le déplacement comme le prévoit Catella, d'espèces végétales et animales est une proposition qui n'est pas sérieuse.

Le projet Catella/Jeanny Lorgeou va densifier le trafic poids lourds sur certaines routes départementales. la qualité de l'aire va diminuer avec un taux de CO<sup>2</sup> qui va s'accroître (400 camions jours et 1200 véhicules légers en comptant A/R).

L'infrastructure routière va souffrir Catella envisage t il une compensation financière aux collectivités locales?

La recherche de bâtiments existants, obligatoire, puisqu'il y a artificialisation des sols a t elle été menée sérieusement et/ou réellement. Des bâtiments vides et des friches industrielles existent et pourraient très bien faire l'affaire ( me contacter pour avoir les filons).

**L'avis de la MRAE sur le projet conclue en pointant des doutes sur la bonne prise en compte des enjeux relatifs à l'environnement et à la santé humaine... TOUT EST DIT!**

**Le 2eme point concerne la question de l'emploi...** Miroir aux alouettes si chère à nos élus locaux. L'effet d'annonce est vendeur 250 créations d'emplois alors même que l'on ne connaît pas précisément le contenu de ces entrepôts. De plus aucun nom d'entreprises qui viendraient s'installer dans ces locaux.. D'où viennent ses 250 emplois prévus? Qui va embaucher??? **C'est flou, très flou.**

L'avenir de ces boites à précariser est la robotisation.

Désormais on ne lâchera plus rien concernant la protection de la planète... Nous avons des enfants et petits enfants!

La "capitale" de la Sologne mérite bien mieux... Encore faut il avoir des idées en phase avec les réalités du territoire!

Respectueuses salutations.

Bruno CLEMENT

Sujet:[INTERNET] Plates formes logistiques  
Date :Tue, 4 Apr 2023 22:36:27 +0200 (CEST)  
De :Deshayes Christine  
Répondre à :Deshayes Christine  
Pour :preficpe@loir-et-cher.gouv.fr

Je suis contre ces 2 plates-formes logistiques. Écolo je suis, écolo je resterai sans euphémisme et je le revendique haut et fort. A vous d'apprécier. Christine DESHAYES de ROMORANTIN LANTHENAY.

